

# Roger Plante porte plainte contre le maire de Saint-Épiphane

Le porte-parole du Réseau d'information sur les municipalités, Roger Plante, a porté plainte à la Sûreté du Québec vendredi après-midi pour intimidation contre le maire de Saint-Épiphane Jean-Pierre Gratton.

Dans une vidéo publiée sur le site du Réseau et sur youtube, on voit le maire Gratton, lors d'une récente séance d'information publique de la municipalité de Saint-Épiphane, demander à Roger Plante si sa caméra vidéo « était allumée » et dans le cas échéant, de bien vouloir l'étein-

dre. « Je vous demande de l'éteindre s'il-vous-plait avant que je la prenne moi-même (la caméra) et que je la mette dehors personnellement », d'indiquer le maire. Face à l'argumentation du plaignant qui affirmait avoir le droit de filmer ce qui était une séance publique d'information, le maire Gratton s'est levé d'un pas décidé et est allé lui-même éteindre la caméra vidéo de Roger Plante après lui avoir déclaré ce qui suit : « On a un règlement. Arrangez-vous

Gilles LEBEL • [gilles.lebel@quebecormedia.com](mailto:gilles.lebel@quebecormedia.com)  
pas pour que je vous raccourcisse de deux pouces encore ».

Roger Plante, qui a indiqué que le maire Gratton avait affiché « un air agressif et tenu des propos menaçants » à son endroit, a porté plainte à la Sûreté du Québec en plus de demander la démission du maire Gratton. Il accuse ce dernier d'avoir affiché « un manque de respect pour la liberté de presse, la transparence ainsi que l'intérêt public. »